

les migrations internationales

Problèmes de mesure, évolutions récentes et efficacité des politiques

Séminaire de Calabre (8-10 septembre 1986)



NUMERO 3

ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE

AIDELF

LES ÉVOLUTIONS RÉCENTES ET LEURS FACTEURS EXPLICATIFS

Christine WATTELAR

(Université Catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve, Belgique)

Les migrations internationales n'ont plus le caractère unilatéral qu'elles présentaient autrefois. La crise pétrolière a provoqué un certain ralentissement de la mobilité des travailleurs mais la législation de beaucoup de pays, européens pour la plupart, a encouragé le rassemblement familial. Les flux migratoires récents restent donc plus intenses qu'on aurait pu le supposer au début de la crise mais ils ont changé de nature.

Ce contexte général fut brossé par plusieurs communications (celles de J. Boudoul et J.-C. Labat, de J.-P. Grimmeau, de M. Guillon et C. Wattelar). Ces auteurs soulignèrent également l'apparition de nouvelles nationalités parmi les immigrants en provenance de pays de plus en plus lointains (Afrique ou Asie). D'une manière générale, les étrangers se concentrent dans les régions fortement urbanisées des pays d'accueil.

La migration internationale, qu'elle soit économique ou politique (L. Maratou-Alipranti), n'est souvent qu'un moyen de déplacer les problèmes sans les résoudre. Dans le meilleur des cas, un effet de substitution peut se produire sous la forme de transfert de biens et de services comme cela semble être le cas pour les migrations transfrontalières (B. Aubry). Il faut craindre toutefois la rigidification des structures d'accueil ou des mentalités. Les clandestins risquent d'augmenter, en raison des difficultés de plus en plus grandes d'obtenir un permis de séjour.

Les pays de migrations, pays émetteurs ou pays récepteurs, se sont également multipliés : le bassin méditerranéen connaît aujourd'hui des courants en sens divers. Des pays traditionnellement d'émigration sont actuellement devenus pays d'accueil. De nouveaux échanges migratoires ont vu le jour, avec le Proche Orient notamment. Les pays du Sud-Est asiatique continuent à vivre une grande mobilité de leur population, non seulement sur le continent asiatique mais également en direction des pays occidentaux. L'Afrique se voit aujourd'hui aux prises avec un problème brûlant : le nombre croissant de réfugiés, d'origine africaine, en provenance d'Etats pour la plupart limitrophes.

Un pays méditerranéen comme la Tunisie (K. Taamallah) est le témoin des difficultés actuelles de réinsertion d'anciens travailleurs migrants dans leur communauté d'origine et des risques accrus de chômage qu'ils encourent. Des allers-retours s'opèrent entre les pays émetteurs et récepteurs, créant ainsi des relations «triangulaires» entre eux.

Il faut bien se rendre compte qu'un certain nombre de migrations internationales, sur le continent africain, sont en réalité des migrations internes pour des groupes ethniques bien spécifiques : migrations familiales, économiques mais parfois, plus tragiquement politiques (K. Katujudi, N. Loutete-Danguï, E. Fotso et L. Tshiswaka). De nombreuses migrations ne sont d'ailleurs que saisonnières. Ce dernier type de mobilité temporaire échappe aux données statistiques traditionnelles.

Les cadres classiques d'analyse sont souvent inadéquats pour rendre compte des véritables interactions entre les facteurs économiques, sociaux et politiques de la migration internationale (A. R. Lisievici-Brezeanu). En outre, les concepts habituellement utilisés par les démographes, pour définir cette migration, sont parfois vides de sens lorsqu'ils sont confrontés à la réalité des pays neufs. Une nouvelle typologie (H. Domenach et M. Pocouet) devrait introduire des notions telles que : «résidences multiples», migrations réversibles», «flux itinérants», «nouveaux nomades», «nouveaux clandestins»...

Les discussions qui suivirent les exposés se focalisèrent sur deux thèmes : d'une part, les problèmes posés par la collecte des données dans les pays du Tiers-Monde et la «faisabilité» de l'application d'une nouvelle typologie dans le cadre de cette collecte et, d'autre part, le caractère préoccupant de l'augmentation des réfugiés sur le continent africain.

Plusieurs intervenants soulignèrent le fait que la notion de migration «réversible» est peut-être plus ancienne qu'il n'y paraît : au XIX^e siècle en Europe, par exemple, les grands réseaux de chemin de fer furent construits grâce à l'appel de travailleurs migrants extrêmement mobiles. En outre, des notions rétrospectives ou longitudinales, comme les cycles de vie des individus ou leurs cycles familiaux, devraient également intervenir dans l'analyse de la migration internationale. Par ailleurs, les moyens de communication actuels font qu'une migration de longue distance, par avion, paraît psychologiquement moins lointaine qu'une migration terrestre réalisée dans des conditions difficiles.

Le dernier point qui retint longuement l'attention fut celui, déjà mentionné, du problème de l'accueil des réfugiés dans les pays africains. L'Afrique détient, en effet, le pénible record d'héberger près de la moitié des réfugiés connus pour le monde entier. Le processus est tellement rapide que les structures d'accueil se révèlent vite insuffisantes. Le rapatriement des populations en provenance de pays limitrophes semble être une voie à préconiser, mais dans quelle mesure est-elle possible ?

Le représentant du Haut-Commissariat des Réfugiés, M. Benamar, tint à souligner que le public ne doit pas ressentir l'impression que le monde est submergé de réfugiés mais il déplore, comme les auteurs des communications qui ont traité de ce sujet, la concentration excessive de ces populations démunies. Il formule le souhait que l'étude des réfugiés soit poursuivie et approfondie en tenant compte précisément du fait que ces personnes ne sont pas des immigrants classiques.